

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2013

La séance est ouverte à 20 h

### RAPPORT MORAL ACTIVITE 2012

*Compte rendu des activités du Fonds de Dotation tant sur son fonctionnement interne que sur ses relations avec les tiers*

L'équipe de FEO2 a organisé avec le FIPAM le colloque de Paris des 6 et 7 avril sur le thème de la santé. Aucun investissement financier pour cette action, que du temps et de l'énergie bénévoles.

Pour son fonctionnement interne, FEO2 a dû s'adapter pour compenser la démission de la trésorière, ce qui a conduit à devoir changer plusieurs choses (banques, signatures, logiciel de suivi financier, rapports financiers, adresse, ...). Il suffit de s'adapter tranquillement en fonction des événements, ce qui a été fait.

Les relations avec la Préfecture ont dû être recadrées car nous avions du retard à la remise des éléments devant leur être adressés. Le bureau a rapidement réagi à cette déficience et a donné sa parole que cela ne se reproduirait pas, nous devons montrer plus de vigilance (c'est vrai que ce fut une période agitée pour beaucoup).

#### *Liste des actions d'intérêt général financées par le Fonds de Dotation*

Il n'y a pas eu d'actions "d'intérêt général" proprement dites. FEO2 a aidé trois associations conformément à ses statuts.

Dans l'ensemble des objets de notre fonds de dotation, plusieurs existent. Proposition d'agir dans plusieurs directions sans oublier notre souhait central qui est celui de bâtir un lieu propice aux objets de FEO2.

#### *Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions et leurs montants*

AVI : 600 €

Fédération de Véki Yoga : 600 €

Fédération d'Aï-Dôï : 600 €

#### *Liste des ressources collectées auprès des établissements publics*

Il n'y a pas eu de ressources collectées

#### *Liste des libéralités reçues*

CALME ET DYNAMISME/EZTI TA BIZI : 572,10

BOUDRISSA Djamel et Marie 80,00

PETTES Béatrice 10,00

BOURGY Aymar 10,00

MILLET Patrick et Rajani 40,00

FRUTOS Corinne 20,00

RABANAL Pascale 10,00

ELGART Michèle 10,00

MARTIN Gérard 40,00  
DEPIS Yves 10,00  
LABORDE Antoine 50,00  
LAPORTE Nicole 20,00  
TRUNET Christophe et Christelle 40,00  
BOUDRISSA Djamel et Marie 40,00  
ELGART Michèle 40,00  
LUCAS Charlotte 40,00  
PEYRAN Denise 40,00  
LABORDE Antoine 200,00  
ITURRIOZ Xoan Xo 500,00  
DIVERS ANONYMES 185,00  
GENAUD Isabelle 30,00  
HOLLANDE Jean-Pierre 40,00  
LUCÉ Cécile 40,00  
BISCAYART Brigitte 10,00  
GENAUD Isabelle 10,00  
GALANTIN Christian 40,00  
HEMERY Eric et Cécile 20,00  
CASTRONOVO Salvatore 10,00  
LAURIO Martine 10,00  
LUTZ 10,00  
MOUREY Robert et Christine 150,00  
NASOM Marie 150,00  
GIME Annie 40,00  
NEGI Stéphanie 20,00  
LAZENNEC 4 000,00

Concernant les paiements par Paypal, 5 % sont retenus pour les frais de transaction et prélevés sur le don. Cependant, c'est un paiement sécurisé.

De plus, il est nécessaire que, lorsque nous recevons l'information du don, nous l'acceptons auprès de Paypal, ce qui n'a pas été fait en 2012, mais a été régularisé en 2013. 120 € de dons seront enregistrés en 2013, alors qu'ils concernaient 2012.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER

### **COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2012**

#### **DÉPENSES**

6063 - Petit équipement 698,00  
6229 - Aides à d'autres organismes 1 800,00  
6236 - Catalogues et imprimés 35,74  
6282 - Adhésion à d'autres associations 40,00  
6681 - Frais de tenue de compte 18,72  
**Total des Dépenses 2 592,46**

#### **RECETTES**

7713 - Libéralité perçue 6 537,10  
**Total des Recettes 6 537,10**

**BENEFICE : 3 944,64**

BILAN AU 31/12/2012			
ENTREES		SORTIES	
Solde de début d'année	6900,99	Aides à d'autres organismes	1800,00
Dons	6537,10	Petit équipement	698,00
		Adhésion à d'autres associations	40,00
		Dépliants	35,74
		Frais de tenue de compte	18,72
		Solde de fin d'année	10845,63
<b>TOTAL ENTREES</b>	<b>13438,09</b>	<b>TOTAL SORTIES</b>	<b>13438,09</b>

La collecte des fonds s'est vue freinée par la réception de l'autorisation préfectorale de collecte donnant droit à diminution fiscale seulement à la fin de l'année. Les reçus fiscaux vont être envoyés fin janvier.

Dès fin janvier, début février et en parallèle avec la remise de tous les documents de cette assemblée générale, nous établirons la demande d'autorisation de collecte afin que les donateurs puissent être rapidement sûr fiscalement.

Le bénéfice d'ouvrages a été intéressant pour FEO2. D'autres ouvrages sont attendus. Un des axes de notre fonds de dotation a été ainsi concrétisé. Les ouvrages ont été achetés par la Fédération de Véki Yoga, puis les ventes ont été transférées au Fonds de dotation, en tant que dons.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

### PROJETS 2013

Participer au colloque du FIPAM en avril à Paris.

Développer le projet d'université en France (pour 2013, après la fermeture prochaine du centre Zen des Pyrénées, un centre d'enseignement à Saint Palais nous ouvre ses portes pour continuer les actions de transmission des savoirs). Nous devons continuer de nous renseigner pour un terrain ou une demeure qui pourrait être cédé(s) à FEO2 et accueillir la dynamique de l'université en Europe occidentale.

Notre projet immobilier reste d'actualité dans son esprit ; mais sa forme s'adaptera aux moyens financiers.

Commentaire : le projet resté en suspens avec tous les changements de cette année passée. Il paraît important de se recentrer maintenant et de relancer la dynamique.

Puis, en Europe centrale, des pourparlers sont en cours avec l'école des sports de la région nord-ouest de la Tchéquie, pour recevoir cette même dynamique universitaire conforme à nos statuts. Cette dynamique en cours nécessite quelques fonds, ne seraient-ce que pour les communications lorsqu'elles sont téléphoniques, nous proposons d'abonder un "poste comptable pour cela".

Faire vivre le site internet pour tenir informés nos donateurs passés, présents et futurs. Le personnaliser : nous proposons qu'un trombinoscope permette de visualiser au moins les membres du Conseil d'administration. Une photo de groupe serait appropriée.

Proposition est faite de faire cette photo en mars 2013.

Ce site a été présenté à la fondation Archambaud qui l'a trouvé très intéressant et va s'en servir de modèle pour son propre site.

## RESSOURCES FINANCIERES ATTENDUES

Trois autres ouvrages devraient abonder le fonds de dotation.  
Pour la suite, chaque association qui organise la transmission des savoirs spécifiques achètera les livres relatifs à sa discipline pour les revendre et les recettes iront également au Fonds de dotation.

Continuer notre dynamique de demande de dons.

Etre attentifs à d'éventuels besoins justifiés des associations permettant le transfert de savoirs dont les matières figurent dans nos statuts.  
Ce point n'ayant pas été totalement compris, il est envisagé de l'affiner lors de prochains échanges.

## CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

L'Université de la citoyenneté à Pau a fermé ses portes et notre siège social a dû changer en cours d'année.

Le bureau a proposé à la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques (Madame Lamour) à Pau de placer provisoirement le siège social au 12 avenue de Gibraltar à Saint Palais pour des commodités administratives et de réactivité. Il est proposé de le maintenir à cette adresse. Proposition acceptée à l'unanimité.

## ELECTIONS

### *Changement de secrétaire*

Christophe Trunet étant très pris par ses activités professionnelles de médecin a demandé à être remplacé dans ses fonctions de secrétaire.

C'est dommage pour la dynamique de FEO2 mais nécessaire pour l'équilibre personnel, familial et professionnel de Christophe.

Antoine Laborde se porte candidat et est élu à l'unanimité.

### *Changement de trésorière*

Sylviane Lazennec a remis sa démission pour raisons personnelles.

Marie Savary a assuré l'intérim, elle propose sa candidature et est élue à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

La redirection de centrezen.com sur FEO2 ne semble pas claire dans la présentation et obscure pour qui n'est pas au fait de l'évolution. Proposition d'y mettre plus de traçabilité et lisibilité.

Prochain rendez-vous de l'ensemble du Conseil d'Administration au plus tard en août 2013.

La séance est levée à 21h12